

**DECISION N° 24-2023**

**Portant validation du devis de l'association Le K pour la prestation du spectacle  
« Si un comte m'était conté ».**

Madame le Maire de la Ville de Bernay,

Vu les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;  
Vu le Code de la Commande Publique ;  
Vu la délibération n°12-2020 du Conseil Municipal en date du 4 juillet 2020, portant  
délégation du conseil municipal au Maire ;  
Vu le devis de l'association Le K en date du 27/10/2022 pour la prestation du spectacle  
« Si un comte m'était conté ».

Considérant que la proposition de l'association Le K est la mieux disante.

**DECIDE :**

De valider le devis de l'association Le K pour la prestation du spectacle « Si un comte  
m'était conté » d'un montant de 2755,20 € HT.